

# MPT 05 : Déploiement d'un service d'autostop organisé et de covoiturage à l'échelle des Hautes-Alpes

## Territoire d'expérimentation



Le Département des Hautes-Alpes, localisé dans la partie sud des Alpes est situé au nord de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il est constitué des bassins de Gap et de Briançon distants d'une centaine de kilomètres.

Le Département se caractérise par :

- une faible densité de population avec

cependant une évolution démographique positive. La population de 141 000 habitants est dispersée.

Un tiers de la population se trouve à Gap, la ville centre ; la deuxième ville importante, Briançon compte 12 000 habitants. Sur les 177 communes que compte le département, 170 ont moins de 2000 habitants ;

- un enclavement géographique : les Hautes-Alpes sont classées comme le département le plus enclavé de France tant ferroviaire qu'autoroutier et aérien. En effet, à partir du centre du département, le premier aéroport et la première gare TGV se situent à 3 heures de route.

- un environnement naturel exceptionnel : 40 % de son territoire est protégé (Parc National des Écrins, Parc Régional Naturel du Queyras et bientôt des Baronnies, réserves naturelles, conservatoire national botanique alpin, sites Natura 2000, etc.). Il bénéficie d'un climat méditerranéen montagnard avec un ensoleillement important et une qualité de l'air préservée, et d'une biodiversité encore très étendue. De façon générale le développement n'a pas altéré de très grands paysages alpins. Sa situation frontalière avec l'Italie en fait une zone de passage et de rencontre entre l'Europe méditerranéenne et l'Europe centrale.

## Projet

accompagné par le programme FRANCE MOBILITÉS - french mobility Territoires de nouvelles mobilités durables

Durée : > 18 mois

Montant : > 166 k€  
dont aide AMI : > 53 k€

Localisation :  
PACA, Hautes-Alpes

Porteur de projet :



Partenaires sur le projet

A terme, tous les EPCI du département, acteurs locaux, associatifs, publics et privés

Contact :  
HEBREARD OLIVIER  
04 86 15 36 23  
[olivier.hebreard@hautes-alpes.fr](mailto:olivier.hebreard@hautes-alpes.fr)

## Description projet

Le Département des Hautes-Alpes, suite au transfert de compétence des transports interurbains à la Région PACA souhaite mener une politique volontariste en matière d'alternatives à la voiture particulière, en complémentarité avec les nouvelles AOM. Le présent dossier concerne la mise en place du service d'autostop organisé et de covoiturage à l'échelle du département. Ce dernier le mettra ensuite à disposition des EPCI du territoire afin de le faire fonctionner.

### Enjeu/besoin

- Services publics de transports peu efficaces
- Des publics captifs en attente de nouvelles solutions de mobilité
- Un enjeu de pouvoir d'achat et d'une baisse des coûts de la mobilité quotidienne pour les Hauts-Alpins.
- Besoin de solutions « légères » et complémentaires aux services existants
- Enjeux de diversification générale des modes de déplacement, en conséquence de la crise sanitaire et de l'attente de la population à ce sujet
- Besoin de protéger l'environnement et le cadre de vie montagnard, rural et touristique
- Transition comportementale vis-à-vis des habitudes de déplacement à engager

### Expérimentation

L'objet de l'expérimentation est, pour le Département, de porter la mise en œuvre d'un service de mobilité partagée mêlant autostop organisé et covoiturage. L'enjeu est ensuite de le mettre à disposition des EPCI qui ont vocation à faire fonctionner le service sur leur territoire en mutualisant l'animation territoriale et la communication à travers une coopération interterritoriale. L'échelle départementale est pertinente pour ce type de service pour la mobilité du quotidien, évitant ainsi une hétérogénéité de solutions différentes, d'un EPCI à l'autre.

Cette dynamique territoriale autour de la mobilité a pour objectif de développer le partage des trajets du quotidien, entamer une transition comportementale en faveur d'une mobilité plus douce, durable et solidaire.